

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an 2014, le 09 décembre à 19h30, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de GERMAGNY au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur JANDOT Alain, Maire.

Présents : Mme DEMORTIERE Fabienne, Mme LECLAIRE Sylvie, Mme MONTILLOT Mireille, Mme MONTILLOT Valérie, M. BERTHIER Jean-Philippe, M. LABILLE Laurent, M. JANDOT Rémi, M. LECLAIRE Loïc, M. ROUSSET Jean-Paul

Absent : M. MELOT Damien

Secrétaire de séance: Mme MONTILLOT Mireille

Lecture et approbation du Compte rendu du Conseil du 23 octobre 2014

Rapport d'activités du 24/10/2014 au 09/12/2014

- Statuts de la Communauté de Communes/ Délibération 51/2014

Après avoir entendu l'exposé du Président de la Communauté de communes, le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide à l'unanimité, de donner son accord pour la modification des statuts de la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise, et d'adopter les statuts modifiés

- RPQS ordures ménagères 2013 / Délibération 52/2014

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers approuvé par le conseil communautaire du 19 octobre 2014.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide à 8 voix pour et deux abstentions d'adopter le RPQS OM 2013 qui sera annexé à la présente délibération.

- Adhésion au CNAS / Délibération 53/2014

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide à l'unanimité, d'adhérer au CNAS pour son personnel.

- Décision modificative du budget commune N°1 / Délibération 54/2014

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide à l'unanimité, d'adopter la décision modificative du budget communal n°1 afin d'affecter en investissement les dépenses du gîte.

- Questions diverses

- **Numérotation des habitations de la commune** : le Conseil municipal étudie la possibilité de numéroter les habitations de la commune. Le coût sera étudié au budget 2015

- **Mise en sens unique de la rue des champs barreaux** : une demande a été reçue afin de mettre en sens unique la partie basse de la rue des champs barreaux (entre la Grande rue et la Route de Bissy) jugée dangereuse. Le Conseil ne se met pas d'accord sur cette possibilité.

- Remerciements de la FNACA pour le don de 60€.

- Invitation du tour du monde des épices pour l'inauguration les 13 et 14 décembre.

Fin de la séance à 21h45